MAISON de la BRETAGNE PARIS
Ti Breizh e Pariz | Ôtë de la Bertègn a Paris

CONDITIONS TARIFAIRES

A partir du 1er mai 2026

Région BRETAGNE

Modalités d'application

Une réservation s'entend par la réservation d'une salle pour la durée d'une demi-journée, d'une journée ou d'une soirée.

Journée : 9h à 18h (17h le vendredi) - ½ journée : 9h à 13h ou 14h à 18h (17h le vendredi) - Soirée : 18h15 à 21h (du lundi au jeudi, en dehors des vacances scolaires et uniquement s'il y a plus de 10 personnes).

- Plein tarif : il s'applique à un réservataire hors Bretagne historique.

- Tarif préférentiel : Il s'applique aux acteurs bretons (adresse fiscale en Bretagne historique), aux GIP, syndicats mixtes, CHU, établissements d'enseignement supérieur et organismes publics ayant leur siège en Bretagne historique.

Gratuité partielle : Elle s'entend comme la mise à disposition d'une des salles de réunion Les Abers, Glaz, Gavrinis ou les Conteurs, **à raison de deux par an**. Les prestations complémentaires (réservation en soirée, perte de matériel,) restent payantes. Les réservations des autres salles de réunion et de l'espace événementiel sont payantes.

Modalités d’application

La gratuité partielle s’applique aux :

- Collectivités bretonnes de moins 5 000 habitants
- Associations en Bretagne historique et associations du réseau breton en Île-de-France
- Au CESER, réservations uniquement pour le Président M. Patrick Care, la Directrice, Mme Fanny Tartarin et le Directeur adjoint, M. Pierre Yacger
- Au Conseil culturel de Bretagne, réservations uniquement pour Président, M. Ronan Coignard et la vice-présidente, Mme Stéphanie Le Cam

Informations

Planning de réservation

L’agenda est ouvert sur 4 mois. Les réservations ne pourront donc pas se faire au-delà de 4 mois.

Conditions de réservation

La Maison de la Bretagne se réserve le droit de modifier la salle attribuée, sous nécessité impérieuse, sans modification de prix ni surclassement.

Conditions d’annulation

La demande d'annulation est à transmettre par mail maisondelabretagne@bretagne.bzh selon les conditions ci-dessous (en jours ouvrés et à l'heure du début de la réservation).

- Pas de frais si annulation 4 jours ouvrés avant la date de réservation
- 25% du montant de la réservation de la salle et des heures supplémentaires si annulation entre 4 et 2 jours ouvrés avant la date de réservation
- 100% du montant de la réservation de la salle et des heures supplémentaires si annulation moins de 2 jours ouvrés avant la date de réservation.

Report : un usager a la possibilité de reporter une date de réservation jusqu’à 2 jours ouvrés avant la date de la réservation. Dans ce cas, si ce report est annulé, il sera facturé à 100%.

Tarifs des salles

Prix en euros HT

Salles de réunion	Nombre de participants maximum	Lieu	Tarifs pleins			Tarifs préférentiels (SIRET Bretagne historique)			Forfait heure supplémentaire	Forfait perte de clickshare
			1/2 journée	Journée	Soirée	1/2 journée	Journée	Soirée		
Les Abers	4	Annexe	99	188		64	118			
Armor	4	1er étage	99	188		64	118			
Brocéliande	5	1er étage	185	285		115	175			
Gavrinis	6	N-1	206	302		126	187			
Les Explorateurs	9	1er étage	294	443		179	273			
Glaz	10	Annexe	250	385		155	235			
Les Conteurs	8	N-1	250	385	550	155	235	400	140	300
Hermine	12	1er étage	352	529		217	329			
Nominoë	20	Rdc	480	735		295	455			
Esp. événementiel	40	Rdc	840	1180		520	740			
Esp. événementiel	60	Rdc	860	1220		540	780			
Privatisation	85	Bâtiment principal	1890	2865		1165	1785			